



École De Bourgogne

**Rapport annuel
2010 - 2011**

**Adopté le 14 juin 2011
CE-10/11-41**

Introduction

Le présent document se veut être une réponse aux exigences d'information et de reddition de comptes précisées par la Loi sur l'instruction publique à l'article 83.

Il a donc pour objectif de rendre public le projet éducatif et le plan de réussite, d'informer des services offerts par l'école et de rendre compte de la qualité de ceux-ci.

Il s'adresse aux parents des élèves, à la communauté et aux membres du personnel de l'école.

Présentation de l'établissement

L'école De Bourgogne est une école primaire qui a accueilli, en 2010-2011, 649 élèves de la 1^{re} à la 6^e année, répartis en 28 groupes classes, incluant une classe répondant aux besoins des élèves présentant des troubles du comportement et un service Répét/ transit et conseil.

Outre les services d'enseignement offerts par 41 enseignants, les élèves ont bénéficié de l'expertise d'un groupe de personnel professionnel et de soutien en psychologie, psychoéducation, orthopédagogie, orthophonie, éducation spécialisée et en travail social.

L'encadrement et la sécurité des élèves dîneurs, au nombre d'environ 308, étaient assurés par 11 surveillantes. De son côté, sous la responsabilité de la technicienne en service de garde, 15 éducateurs ont accueilli et encadré 280 jeunes qui ont eu la possibilité de participer aux activités suivantes : Arbraska, Orange bleue, Acrosport, Lazer quest, Safari Loowak et faire des sorties telles : la Ronde, le Zoo de Granby et cueillette de pommes.

Par ailleurs, tout au long de l'année, des activités telles : donjon dragon, jeux de société, ateliers de sciences en classe, sorties au théâtre, classe verte, classe blanche, randonnée en vélo, activités sportives au gymnase et dans des centres spécialisés, découvertes culinaires, voyage à Québec, visite au zoo sous la neige, visite à Radio-Canada ont été supervisées par le personnel enseignant.

Situation budgétaire

Cette année encore, l'école a bénéficié d'allocations du MELS qui ont permis :

- l'achat de volumes de bibliothèque
- l'achat de sept tableaux interactifs
- l'embauche d'une technicienne en éducation spécialisée
- de réaliser des activités de perfectionnement pour le personnel enseignant.

Une bonification des services d'orthopédagogie et de psychoéducation a également été rendue possible grâce à l'utilisation d'un surplus de la masse salariale enseignante.

L'allocation reçue dans le cadre du programme «Écoles en forme et en santé» a permis :

- d'offrir aux élèves du hockey cosom (deux fois par semaine)
- de réaliser des périodes d'entraînement d'athlétisme le midi
- d'acheter du matériel « Sport pack » qui, par ses effets bénéfiques sur la coordination occulo-manuelle, sur l'activité cérébrale et sur la coordination des deux mains est reconnu très aidant pour les élèves dyslexiques.

Quant à elle, l'allocation pour «Aide aux devoirs», nous a permis d'offrir deux types de services répondant à des besoins différents de nos élèves :

1) Aide aux devoirs

Onze élèves de 2^e et 3^e cycle ont bénéficié, à raison de deux soirs par semaine, d'un meilleur encadrement pour l'exécution de leurs devoirs et leçons.

2) Aide pédagogique

L'aide pédagogique personnalisée fut offerte aux élèves ayant besoin de rééducations spécifiques et adaptées en français ou en mathématique. Cinq enseignants ont assuré le suivi de quatorze élèves, de 2^e et 3^e cycle, individuellement ou en duo.

Les recommandations pour l'aide pédagogique étaient formulées lors de l'élaboration des plans d'intervention ou suite à l'analyse des dossiers des élèves. La supervision des personnes ressources, l'organisation et la mise en place de ce service furent assurées par une orthopédagogue de l'école.

Ce type de service (aide pédagogique) a des effets significatifs sur la réussite des élèves puisqu'il offre une réponse à des besoins précis et de façon personnalisée.

Plan de réussite et la convention de gestion et de réussite éducative: bilan de mise en œuvre

Un second bilan de notre plan de réussite, réalisé en juin 2010, nous a permis d'apporter des amendements à certains objectifs et moyens.

À la lumière des recommandations réalisées à partir de l'analyse des résultats, nous avons rédigé notre convention de gestion et de réussite éducative. Les actions à réaliser cette année étaient en lien avec trois objectifs.

<p><u>Objectif du plan de réussite</u></p> <p>Amener l'élève à développer des stratégies d'apprentissage.</p>	<p><u>But de la convention de gestion et de la réussite éducative</u></p> <p>L'amélioration de la maîtrise de la langue française.</p>
<p><u>Orientation du projet éducatif</u></p> <p>L'école vise à offrir un milieu d'apprentissage propre à la réussite de l'élève.</p>	<p><u>Objectif mesurable</u></p> <p>Augmenter le résultat moyen chez les garçons en lecture et en écriture à la fin de l'année.</p>
<p><u>Orientation du plan stratégique</u></p> <p>Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études.</p>	<p><u>Orientation du plan stratégique</u></p> <p>Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP.</p>

En ce qui a trait au premier objectif, l'utilisation du code de correction en écriture par tous les enseignants semble être une pratique désormais maîtrisée.

Cette année, tous les titulaires ont bénéficié d'un perfectionnement relatif à la progression des apprentissages en français.

En 2011 - 2012, un comité sera formé dont le mandat sera de réfléchir et de faire des recommandations relativement aux stratégies d'écriture et de lecture et aux facteurs de motivation.

<p style="text-align: center;"><u>Objectif du plan de réussite</u></p> <p>Habiliter l'élève en résolution de problèmes.</p>	<p style="text-align: center;"><u>But de la convention de gestion et de la réussite éducative</u></p> <p>L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de vingt ans.</p>
<p style="text-align: center;"><u>Orientation du projet éducatif</u></p> <p>L'école vise à offrir un milieu d'apprentissage propre à la réussite de l'élève.</p>	<p style="text-align: center;"><u>Objectif mesurable</u></p> <p>Amener l'élève à développer des méthodes de travail efficaces et l'habiliter en résolution de problèmes.</p>
<p style="text-align: center;"><u>Orientation du plan stratégique</u></p> <p>Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP.</p>	

En vue de l'atteinte de ce second objectif, des situations problèmes en mathématique ont été réalisées à chacun des degrés.

Le perfectionnement du personnel enseignant portait cette année sur la progression des apprentissages en mathématique.

En juin 2011, une identification des élèves à risques (selon la définition du MELS) fréquentant notre école sera réalisée, ce qui nous permettra de mieux estimer l'effet, sur nos élèves vulnérables, de la mise en place de mesures préventives.

<p style="text-align: center;"><u>Objectif du plan de réussite</u></p> <p>Favoriser la participation active de l'élève à la vie de l'école.</p>	<p style="text-align: center;"><u>But de la convention de gestion et de la réussite éducative</u></p> <p>L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire.</p>
<p style="text-align: center;"><u>Orientation du projet éducatif</u></p> <p>L'école vise à développer chez l'élève l'appartenance à l'école et à sa communauté.</p>	<p style="text-align: center;"><u>Objectif mesurable</u></p> <p>Augmenter les occasions d'être actif physiquement à l'école.</p>
<p style="text-align: center;"><u>Orientation du plan stratégique</u></p> <p>Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études.</p>	

Pour ce qui est de ce troisième objectif, des activités rassembleuses : récréation prolongée animée, moment de vérité, cabane à sucre à l'école et bingo collectif ont été offertes à l'ensemble des élèves, sans égard au comportement.

Le conseil des élèves, sous la supervision de deux enseignantes et de l'animatrice à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire a été actif. Parmi quelques activités réalisées, soulignons la publication du journal étudiant « *Le journal 100 titres* ».

Plusieurs élèves ont représenté notre école dans des tournois d'athlétisme, de ballon volant et de ballon panier. Tous les élèves ont également été invités à participer au Défi Pierre Lavoie.

Toutes ces activités ont contribué au développement et au maintien d'un sentiment d'appartenance à l'école et ont encouragé l'esprit d'équipe et la saine compétition.

Conclusion

Actuellement (juin 2011), une première cueillette d'information en lien avec notre convention de gestion et de réussite éducative est en cours. Dès l'automne 2011, des comités de travail seront actifs et des perfectionnements seront réalisés pour répondre encore d'avantage au besoin du personnel et ce, dans une perspective d'amélioration continue des services offerts à l'élève en vue de sa réussite.

On ne pourrait conclure sans mentionner la présence de nombreux parents bénévoles qui facilitent la réalisation de différentes activités à l'école.

Céline Chagnon
Directrice